

Niveaux de service

Cadre de référence

Examen des services de communication et de météorologie
à l'aviation aux aéroports qui ont recours à une station radio
d'aérodrome communautaire

au Nunavut

NAV CANADA
Niveaux de service
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Juillet 2025

Table des matières

1. But	1
2. Portée de l'étude	1
3. Contexte	1
4. Méthodologie.....	2
5. Ressources humaines.....	2
6. Plan de gestion des activités	2
7. Importance des changements	3
8. Ressources financières	3
9. Consultations.....	4
10. Plan de gestion de la sécurité.....	4
11. Autorisation.....	4

1. But

Le présent cadre de référence a pour objectif d'entreprendre une étude aéronautique (l'« étude ») visant à déterminer les besoins en matière de services de communication et de météorologie à l'aviation aux 23 aéroports du Nunavut qui reçoivent actuellement ces services du personnel d'une station radio d'aérodrome communautaire (CARS).

2. Portée de l'étude

L'étude servira à évaluer les exigences relatives à la prestation des services de communication et de météorologie à l'aviation aux 23 aéroports du Nunavut qui reçoivent actuellement ces services du personnel d'une CARS ainsi que les méthodes employées pour fournir ces services. L'étude comprendra des consultations officielles auprès des parties prenantes visant à déterminer s'il existe des problèmes et quelles mesures d'atténuation pourraient s'avérer nécessaires si des changements sont recommandés dans la prestation des services de communication et de météorologie à l'aviation aux aéroports en question.

3. Contexte

Transports Canada a établi les CARS à la fin des années 1970 et au début des années 1980 afin que les petits villages du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest où il n'y avait pas de station d'information de vol (FSS) bénéficient de services de communication et de météorologie à l'aviation fournis localement. À 15 aéroports situés dans la partie des Territoires du Nord-Ouest qui s'est séparée et est devenue le Nunavut le 1^{er} avril 1999 (Arviat, Clyde River, Gjoa Haven, Grise Fiord, Igloodik, Kimmirut, Kinngait, Kugaaruk, Naujaat, Pangnirtung, Pond Inlet, Qikiqtarjuaq, Sanikiluaq, Taloyoak et Whale Cove), on a établi des CARS pour augmenter les services fournis par le personnel de la FSS. Transports Canada a créé cinq autres CARS à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans ce qui est maintenant le Nunavut pour remplacer les FSS fermées à Cambridge Bay, à Chesterfield Inlet, à Coral Harbour, à Kugluktuk et à Nanisivik (saisonnier).

En 1998, NAV CANADA a entrepris une étude aéronautique visant à examiner les services qu'elle fournissait dans les régions du Nord, qui comprenaient le territoire appelé maintenant Nunavut. Bien qu'il y ait eu des études subséquentes pour évaluer les aides à la navigation au Nunavut, il n'y a eu aucun autre examen de la prestation des services météorologiques et de communication.

Depuis 2015, 22 des CARS sont administrées et exploitées par le groupe Prestation des services ATS aux termes d'un contrat octroyé par NAV CANADA. La CARS de Sanirajak est exploitée par le Service météorologique du Canada (SMC) aux termes d'un contrat octroyé par NAV CANADA.

Dans les années suivant l'étude aéronautique initiale, des changements ont eu lieu dans le transport aérien au Nunavut. Des discussions tenues avec des exploitants d'aéronefs ont permis de confirmer qu'il fallait examiner les services de communication et de météorologie au Nunavut pour évaluer les besoins des utilisateurs de ces services.

4. Méthodologie

L'étude permettra de recenser, d'évaluer et d'analyser l'information recueillie dans le cadre de la collecte de données et de la consultation des utilisateurs et des parties prenantes. Elle permettra :

- 1) de confirmer les exigences des parties prenantes pour les services examinés;
- 2) d'analyser les préoccupations et les problèmes soulevés par les parties prenantes;
- 3) d'élaborer des solutions et des options possibles;
- 4) de procéder à une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes, le cas échéant;
- 5) de présenter des recommandations à la haute direction et au Conseil d'administration aux fins d'approbation;
- 6) d'assurer la coordination avec les gestionnaires appropriés qui participeraient à la mise en œuvre technique et opérationnelle de tout changement de service proposé;
- 7) d'assurer la coordination avec Transports Canada.

Au besoin, les recommandations seront validées dans une analyse de rentabilisation.

5. Ressources humaines

L'équipe multidisciplinaire chargée de l'étude sera composée, au besoin, de représentants des domaines opérationnels, techniques et de soutien essentiels.

Cette équipe s'assurera que la consultation avec les parties prenantes intéressées ou concernées est suffisante avant de formuler toute recommandation à la haute direction.

Elle effectuera également une analyse des risques et pourra faire appel aux parties prenantes pour participer à l'évaluation de certains scénarios de risque.

Chef d'équipe : Gestionnaire, Niveaux de service

Collaborateurs :

- Spécialiste, Niveaux de service
- Gestionnaires/personnel des régions d'information de vol d'Edmonton et de Montréal
- Groupe Gestion de l'information aéronautique
- Groupe Technologies de NAV CANADA
- Groupe Performance de l'entreprise de NAV CANADA
- Groupe Relations avec l'industrie et les parties prenantes de NAV CANADA
- Autres personnes, au besoin

6. Plan de gestion des activités

Approbation du cadre de référence : Juillet 2025

Lors de la réalisation de l'étude*, les activités suivantes seront entreprises :

- 1) Élaboration d'un plan de communication et de consultation – été 2025
- 2) Début de l'étude – été 2025
- 3) Consultation – automne 2025
- 4) Évaluation des résultats de la consultation – automne 2025
- 5) Exécution d'une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes – automne 2025
- 6) Mise au point du rapport de l'étude aéronautique – automne 2025
- 7) Approbation de la direction générale et du Conseil d'administration – hiver 2025

Si une proposition de modification est approuvée :

- 8) Publication d'un préavis de proposition – hiver 2025-2026
- 9) Distribution de l'évaluation terminée à Transports Canada aux fins d'examen de la sécurité – hiver 2026

Une fois l'accord de Transports Canada donné :

- 10) Coordination du plan et des dates de mise en œuvre avec les groupes concernés – à déterminer
- 11) Préparation d'un document pour le groupe Gestion de l'information aéronautique – à déterminer
- 12) Préparation et publication de la circulaire d'information aéronautique – à déterminer
- 13) Préparation et publication d'un avis – à déterminer
- 14) Mise en œuvre – à déterminer
- 15) Surveillance et examens postérieurs à la mise en œuvre – à déterminer

* Le calendrier de l'étude peut faire l'objet de changements.

7. Importance des changements

Certaines des options de prestation de services proposées peuvent représenter un changement important pour un groupe d'utilisateurs non négligeable. Le cas échéant, les dispositions de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* concernant les avis officiels s'appliqueront.

8. Ressources financières

Les changements relatifs à la conception des services pourraient nécessiter un soutien technique. Ces exigences seront cernées à mesure que l'étude progressera, afin que l'on puisse entamer la planification de projet de la mise en œuvre des recommandations d'ingénierie figurant dans le rapport de l'étude.

9. Consultations

Un plan de consultation approprié sera rédigé. Il comprendra des consultations officielles avec les parties prenantes visant à déterminer s'il existe des problèmes et quelles mesures d'atténuation peuvent s'avérer nécessaires si des changements sont recommandés pour la prestation de services de la circulation aérienne et la classification ou la structure de l'espace aérien.

Les organisations de l'aviation représentant les aéroports, l'aviation générale, l'aviation d'affaires et d'autres organisations, selon le cas, seront consultées dans le cadre de l'étude. Une liste des utilisateurs et des parties prenantes consultés sera jointe au rapport de l'étude.

Si vous avez des questions ou souhaitez apporter votre contribution à l'étude, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à studies.etudes@navcanada.ca ou en écrivant à l'adresse suivante :

Adresse municipale/du service de messagerie Adresse postale

NAV CANADA Niveaux de service 151, rue Slater Ottawa (Ontario) K1P 5H3	NAV CANADA Niveaux de service C.P. 3411, succ. T Ottawa (Ontario) K1P 5L6
---	--

10. Plan de gestion de la sécurité

NAV CANADA préparera un plan de gestion de la sécurité du projet qui précisera les responsabilités liées à la mise en œuvre découlant de l'étude, y compris les mesures d'atténuation et de surveillance pour mettre en œuvre tout changement de service.

11. Autorisation

Le présent document a été publié sous l'autorité du vice-président adjoint, Relations avec l'industrie et les parties prenantes.